

Directrice  
A  
L'ensemble des familles

Montlouis, jeudi 19 août 2021

Objet : message aux familles - Pass Sanitaire

Bonjour à tous,

La loi du 5 août dernier relative à la gestion de la crise sanitaire impose la présentation du pass sanitaire pour toute visite en EHPAD, depuis le 9 août dernier.

**L'accès à l'établissement est de ce fait réservé aux personnes bénéficiaires du pass sanitaire.**

Lorsque vous entrez dans l'établissement, Il vous est demandé de renseigner formellement sur le registre des visites que vous êtes détenteur du pass sanitaire. Nous pourrions être amenés à faire des contrôles inopinés.

Au fur et à mesure des prochains jours/semaines, l'organisation pourra évoluer. Le cas échéant, je me rapprocherai de vous pour vous en aviser.

Cette nouvelle mesure vise à prévenir à nouveau l'éventuelle propagation de la COVID 19 au sein de l'établissement. Bien que vaccinés dans leur grande majorité, les résidents peuvent tout de même être amenés à contracter le virus, ce que nous cherchons collectivement à éviter.

Aussi, nous comptons de nouveau sur votre compréhension pour respecter cette consigne.

Bien sûr, la présentation du pass sanitaire n'est que l'une des mesures déployées pour tâcher d'endiguer une possible propagation de la COVID 19. Il est impératif que vous continuiez à observer strictement l'ensemble des mesures de protection en vigueur à savoir :

- **La limitation du nombre de visiteurs simultanés à deux adultes**
- **Le port du masque pendant toute la durée de votre visite, à l'intérieur comme à l'extérieur, y compris dans la chambre de votre parent.**
- **La friction des mains à l'entrée et à la sortie avec du gel hydro-alcoolique**

Il est important de limiter les interactions sociales au sein de l'établissement, notamment avec les autres visiteurs ou résidents. Aussi, il vous est demandé de ne pas vous promener dans les couloirs ou d'aller visiter d'autres résidents que votre parent. De même nous vous demandons pour le moment, de ne pas accompagner votre proche en salle à manger.

Nous vous recommandons, quand le temps le permet, d'accompagner votre parent en promenade en extérieur.

Je vous remercie de votre compréhension et de votre collaboration.

Bien cordialement

Sophie GAVA  
Directrice

EHPAD Bléré et Montlouis